

Paris, le 13 mars 2015

Mesdames, Messieurs les Président(e)s /  
Gérant(e)s des écoles agréées

**Copie :** Mesdames, Messieurs les  
Président(e) de Ligues

Nos réf. SST/2015.0389

**Annule et remplace le courrier  
n° 0945 du 11 juillet 2011**

**Objet :** procédure pour la mise en place d'une plate-forme secondaire

Mesdames, Messieurs les présidents / gérants,

En 2011, nous vous adressions la procédure de demande de mise en place d'une plate-forme secondaire "Ecole" ou "Centre d'Activité".

A ce jour la mise en place d'un centre d'activité n'existant plus, il convient donc de préciser la procédure applicable.

**Il est rappelé que SEULE UNE ÉCOLE AGRÉÉE peut demander la mise en place d'une plate-forme secondaire.**

Les demandes de PLATE-FORME SECONDAIRE sont adressées à la fédération **au moins un mois avant le date de début de l'activité** par le biais du modèle joint en annexe :

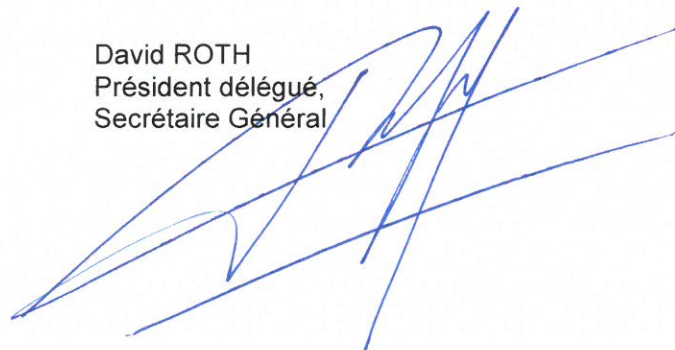
- **Ecole** = en respectant l'encadrement de votre dossier d'Agrément "Ecole" ;
- **Séance de pratique autonome** = réservée aux seuls détenteurs du BPA minimum.
- 

L'encadrement des activités ainsi que la pratique du tandem au sein de la plate forme secondaire sont définis dans la directive technique fédérale n°38.

Je vous rappelle que ces demandes doivent être accompagnées de l'avis de la ligue.

Comptant sur votre compréhension et restant à votre disposition, je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs les présidents / gérants, l'expression de mes salutations distinguées.

David ROTH  
Président délégué,  
Secrétaire Général





## FEDERATION FRANÇAISE DE PARACHUTISME

62 rue de Fécamp 75 012 Paris  
Tél.: 01 53 46 68 68 Fax: 01 53 46 68 70  
E-mail: ffp@ffp.asso.fr Site: www.ffp.asso.fr

### **DEMANDE DE PLATE-FORME SECONDAIRE**

Code Structure : .....

Nom de la structure : .....

- Ecole
- Séance de pratique autonome (BPA minimum)

**Période** : \_\_\_\_\_

**Lieu** : \_\_\_\_\_

Je soussigné(e) \_\_\_\_\_ Président(e)s /  
Gérant(e)s de l'école :

- certifie que les moyens mis en place pour cette activité occasionnelle, tant humains que techniques, sont identiques à ceux indiqués dans mon dossier d'agrément école fédéral de l'année ;
- m'engage à respecter la réglementation fédérale en vigueur ;
- certifie avoir complété ma déclaration APS ;
- m'engage, à l'issue de ce déplacement d'activité, à adresser un compte rendu succinct à la fédération avec copie à la (aux) Ligue(s).

Pièces à joindre obligatoirement à la présente demande

- Autorisation du propriétaire du terrain ;
- Autorisation de l'aviation civile ;
- Photo(s) ou schéma(s) du site indiquant les différentes zones utilisées pour l'activité de parachutage.
- Photos de l'environnement ou sera précisé les obstacles (rivière, ligne sncf, etc.) la distance de la zone d'activité.

**AVIS CIRCONSTANCIÉ DE LA LIGUE D'APPARTENANCE DE L'ÉCOLE**

**AVIS CIRCONSTANCIÉ DE LA LIGUE D'APPARTENANCE DU LIEU DE L'ACTIVITÉ OCCASIONNELLE (si différente)**

Fait à \_\_\_\_\_

Signature + cachet de la structure

Le \_\_\_\_\_